

La Grange à Jeanne

Conditions d'utilisation

Durée de l'évènement	1 demi-journée	1 journée (>6h)	1 week-end
Complète	300.-	400.-	600.-
Grange (Haut)	200.-	250.-	400.-
Voûte & terrasse	200.-	250.-	400.-

Ces tarifs incluent la mise à disposition du mobilier inventorié (fauteuils, chaises, tables basses) ainsi que du matériel de service (plats, saladiers). Une réduction de 25% est accordée pour l'organisation d'événements publics gratuits.

Les locaux sont mis à disposition en l'état, soumis aux aléas de la météo (vent => courants d'air) et non chauffés. Deux WC ainsi qu'un point d'eau froide sont à disposition. Il n'y a pas de cuisine. Des tables de cantine (12 places / table) sont à disposition auprès de la commune d'Onnens pour 10.- par jour et par table.

Les organisateurs s'engagent explicitement à interdire tout objet incandescent et fumée à l'intérieur des bâtiments et sont responsables des toutes les conséquences résultant du non respect de cette règle.

Les locaux sont généralement mis à disposition la semaine précédent l'évènement et rendus dans la semaine suivant l'évènement. Les déchets doivent être évacués (sacs taxés disponibles à la station service), les planchers balayés, les graviers sommairement ratissés et les WC nettoyés.

Les évènements privés ou publics impliquant des nuisances sonores au delà de 22h doivent faire l'objet d'une demande spéciale auprès de la municipalité. L'organisation de tout événement public doit en outre être autorisée par le canton selon procédure usuelle (POCAMA).

Suppléments

Durée de l'évènement	1 demi-journée	1 journée	1 week-end
Projecteur + écrans (fixe grange)	50.-	80.-	150.-
Sono simple - HP + micro + mini table	50.-	80.-	150.-
Sono complète (si ing. son présent)	sur demande	sur demande	sur demande
Four à bois (incl bois & nettoyage)		100.-	200.-